PUBLIÉ LE 25/10/2017 - MIS À JOUR LE 28/10/2022

Décision du 25/10/2017 fixant le calendrier des périodes de dépôt pour l'année 2018 pour les demandes d'autorisation de communication à caractère promotionnel des plasmas mentionnés à l'artile L 1223-3 du CSP

DÉCISIONS (AUTRES PRODUITS) - PUBLICITÉ

Décision du 25/10/2017 fixant le calendrier des périodes de dépôt pour l'année 2018 pour les demandes d'autorisation de communication à caractère promotionnel des plasmas mentionnés à l'artile L 1223-3 du CSP (25/10/2017)